



# Rapport d'activités



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE

Avec le soutien des Ministres de l'Aide aux personnes du Collège Réuni de la  
Commission Communautaire Commune de la Région de Bruxelles-Capitale





## Table des matières

<b>Table des matières</b>	<b>2</b>
<b>Synthèse des statistiques</b>	<b>3</b>
<b>1. Édito</b>	<b>4</b>
<b>2. Le projet</b>	<b>5</b>
2.1. Finalités et objectifs	5
2.2. Historique	6
2.3. Les activités principales	7
2.3.1. Le cœur des activités du Collectif pendant l'année	7
2.3.2. Les événements ponctuels organisés par le Collectif	8
2.3.3. La coordination du Collectif les Morts de la Rue	8
<b>3. Évaluation des activités</b>	<b>10</b>
3.1. Évaluation quantitative et statistique du projet	10
3.2. Évaluation qualitative du projet	15
<b>4. Le public accompagné dans le cadre du projet</b>	<b>19</b>
4.1. Données démographiques	19
4.2. Questions de logement	19
4.3. Causes de décès	20
<b>5. Notre méthodologie</b>	<b>21</b>
5.1. Développement communautaire	21
5.2. Démarche participative	21
<b>6. Nos Ressources</b>	<b>22</b>
6.1. Ressources humaines	22
6.2. Finances	22
<b>7. Nos revendications</b>	<b>24</b>



# SYNTHÈSE DES STATISTIQUES

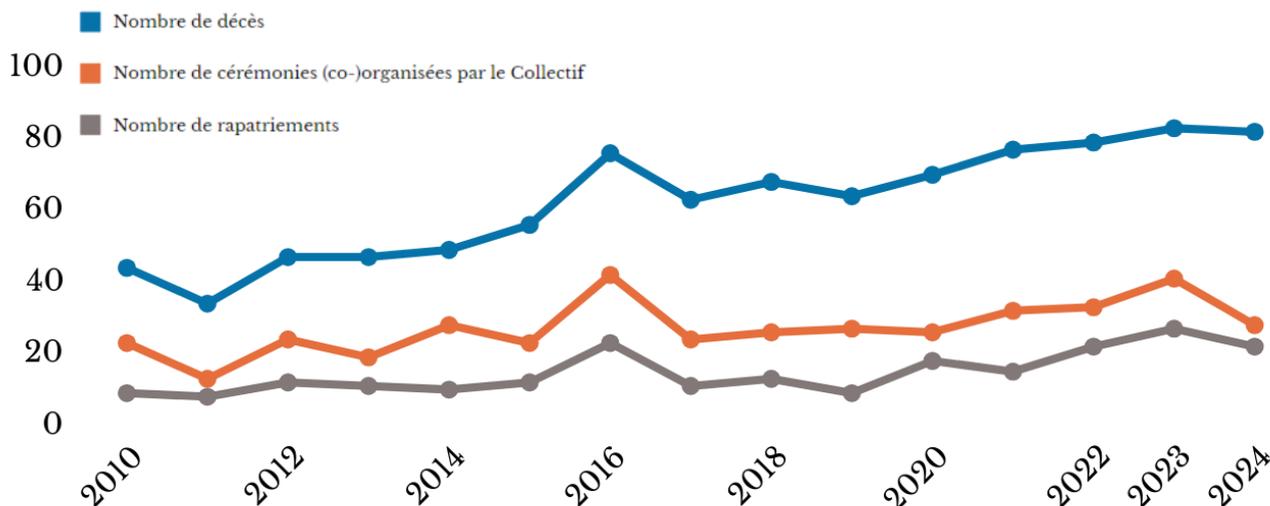
EN 2024, LE COLLECTIF A APPRIS **81** décès

**27**  
cérémonies

organisées par/avec le Collectif

**21**  
rapatriements

organisés



EN 2024, ON COMPTAIT **35%** d'indigents

## Événements

Cérémonie d'hommage aux  
morts de la rue de 2023



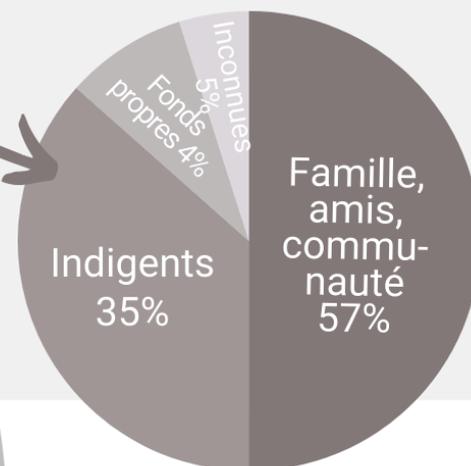
>300

Visite des cimetières le  
2 novembre



>20

et autres représentations externes





## 1. Édito

Depuis 20 ans (lancé en 2004 !), le Collectif les Morts de la Rue veille à ce que chaque habitant de la rue ait un adieu digne. Pour chaque décès, nous veillons à ce qu'une cérémonie soit organisée ou nous l'organisons nous-mêmes, avec, tant que possible, l'implication des proches. En outre, nous organisons un hommage annuel, nous fleurissons les tombes au cimetière, nous entrons en discussion avec les communes pour améliorer la dignité des enterrements (notamment des indigents), ...

2024 fut encore une année bien remplie pour la coordination de ce collectif. En 2024, nous comptabilisons 81 décès. Ce nombre aurait pu être plus élevé si nous avions disposé de plus de temps de travail. En effet, la coordination étant saturée, certaines recherches visant à confirmer des annonces de décès ou des rumeurs n'ont pas abouti. De plus, le manque de temps nous empêche d'adopter une démarche plus proactive, par exemple en élargissant notre réseau ou en collaborant davantage avec les administrations communales et les hôpitaux.

Le Collectif ne se contente pas d'enterrer des morts, il accompagne aussi les vivants, notamment les personnes qui ont perdu un proche. Cet accompagnement, principalement effectué par la coordination, avec le soutien de l'équipe de DIOGENES, se déroule sur le long terme, selon le rythme des gens. C'est l'un des messages que le collectif a tenté de renforcer tout au long de l'année : le collectif, c'est bien plus que l'organisation de cérémonies.

Chaque année, la cérémonie annuelle est un moment important, tant pour les familles et les proches des personnes décédées, que pour les travailleurs. En 2024, nous l'avons fait évoluer, grâce aux précieux retours récoltés en 2023. L'assemblée a été touchée par les témoignages partagés par des proches des personnes décédées, par les poèmes lus lors de la cérémonie par un chœur de 4 personnes, et nous avons reçu de nombreux autres retours inspirants. Ils nous encouragent à poursuivre ce travail d'organisation d'une cérémonie d'hommage qui est à la fois un moment de recueil et de souvenir, et un événement qui véhicule un message fort.

La coordination d'un groupe comme le Collectif les Morts de la Rue n'est pas simple. Les dimensions participative et communautaire du projet en font un projet riche et utile à bien des égards, mais elles demandent un travail méthodique et un groupe "qui fonctionne". Afin de renforcer et solidariser le groupe, nous avons par ailleurs participé à de multiples activités. Le groupe, ainsi soudé, poursuit ses activités avec engagement et passion.

Cette année, nous nous sommes rendu compte de la visibilité du collectif et du degré de développement de celui-ci au travers des nombreuses invitations externes. C'est par

exemple en rencontrant des collectifs similaires ailleurs que nous avons réalisé à quel point nous étions avancés dans nos réflexions autour de la dignité des morts de la rue.

Nous avons également travaillé sur notre communication tout au long de cette année, avec le lancement de notre nouveau site internet, plus clair et intuitif et créé en collaboration avec l'asbl Banlieues. Nous avons également créé un compte Instagram pour apporter de la visibilité aux actions du Collectif et partager des photos et images de nos événements.

Nous entamons 2025 avec beaucoup d'énergie, et toujours un espoir d'être entendus et soutenus par nos élus politiques !

## 2. Le projet

Le Collectif est un réseau composé d'(ex-)habitants de la rue, d'associations, de citoyens et d'institutions, qui agit pour un adieu digne aux personnes (anciennement) sans-abri décédées en Région bruxelloise. Nous nommons "mort de la rue" toute personne décédée qui a vécu, à un moment de son existence, en rue en Région de Bruxelles-Capitale.

DIOGENES coordonne le Collectif les Morts de la Rue depuis 2005. Le présent rapport détaille l'ensemble des activités du collectif, mais notons d'emblée que la coordination est essentielle pour la concrétisation de chacune des actions.

### 2.1. Finalités et objectifs

La coordination du Collectif les Morts de la Rue a pour objectif fondamental d'**agir, ensemble avec toutes les personnes concernées, pour un adieu digne pour les (ex-)habitants de la rue de la région bruxelloise.** Ses responsabilités sont les suivantes :



Soutenir et accompagner les personnes confrontées au décès d'un (ex-) habitant de la rue



Partager les données récoltées, leur interprétation et les revendications du Collectif avec le secteur, la presse et le politique



Garantir et promouvoir la participation des personnes concernées, en priorité les habitants de la rue, dans toutes les activités du Collectif



Veiller à la communication interne et externe au réseau



Impliquer et coordonner le noyau, le réseau et les partenaires du Collectif



Assurer la continuité du projet : ressources humaines, moyens financiers, partenariats, événements



Garantir et faire évoluer les missions, valeurs et objectifs du Collectif

## 2.2. Historique

### 2004

Naissance du *Collectif les Morts de la Rue* suite à des actions pour le droit au logement lors desquelles un cercueil avait été choisi comme symbole, marqué d'un calicot « *Enfin un domicile fixe !* », et les participants avaient listé et scandé les noms des personnes de la rue dont ils avaient appris le décès. Le Collectif est alors coordonné par ATD Quart Monde.

### 2005

Début de la coordination des activités du Collectif par DIOGENES.

### 2006

Première Cérémonie d'Hommage pour commémorer les personnes décédées l'année précédente, dans la Salle Gothique de l'Hôtel de Ville de Bruxelles.

### 2011

Plantation d'un arbre à proximité de la Gare Centrale, avec l'accord et le soutien de la Ville de Bruxelles. Celui-ci est devenu un véritable monument vivant à la mémoire des Morts de la Rue.

### 2014

Le Collectif est lauréat du Prix Régine Orfinger-Karlin décerné par la Ligue des Droits de l'Homme, qui "récompense une personne ou une association œuvrant à la protection et à l'aide des groupes vulnérables qui s'est distinguée en mettant en évidence la nécessité de la résistance aux atteintes aux droits humains".

### 2020

Subventionnement de la coordination du Collectif par la Commission Communautaire Commune (Cocom) de la Région de Bruxelles-Capitale.

### 2021

Participation du Collectif dans le Comité de Pilotage des tables d'échange du Smes. Celles-ci ont initié le projet de recherche sur les causes de mortalité et ont mis en évidence l'intérêt considérable de réaliser un travail autour des dernières volontés des habitants de la rue.

### 2023

Lancement en phase de test du carnet de funérailles contenant des informations sur les droits liés à la fin de vie, ainsi qu'un espace dédié pour déposer ses dernières volontés.



## 2.3. Les activités principales

Dans l'ensemble de ses activités, le Collectif les Morts de la Rue promeut la participation des (ex-)habitants de la rue. Le noyau du groupe – qui réunit des habitants de la rue, des citoyens et des travailleurs du secteur – se réunit mensuellement dans une visée pleinement participative. Cette réunion est un espace de parole précieux, qui donne une place à chaque personne qui souhaite s'exprimer, échanger et avoir un impact. Il se transforme parfois aussi en groupe de soutien mutuel parce qu'il arrive souvent que des personnes qui ont connu un décès décident de rejoindre le collectif après la cérémonie.

*"S'impliquer, c'est une façon de se soigner soi-même, c'est permettre que ça se passe mieux pour d'autres, c'est faire quelque chose avec sa colère ou sa tristesse. Le collectif, c'est un soutien par des pairs : des personnes rejoignent le groupe parce qu'ils ont perdu un proche."*

Florence, coordinatrice du Collectif

Néanmoins, nous tenons à souligner que la concrétisation des actions n'aurait pas été possible sans une coordination forte qui supporte l'ensemble des activités décrites ci-dessous.

### 2.3.1. Le cœur des activités du Collectif pendant l'année

Tout au long de l'année, le Collectif les Morts de la Rue se mobilise pour rendre un adieu digne aux (ex-)habitants de la rue. Cela se traduit au travers des activités suivantes :

- **Il informe** les autres personnes sans-abri, les familles, les proches et les professionnels du secteur et des services communaux des décès dont il est averti.
- Il veille à ce qu'une commémoration soit rendue dignement pour chaque personne. **Il organise les funérailles** pour chaque habitant de la rue dont il apprend le décès sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. Ces funérailles sont personnalisées autant que possible : des témoignages et photos sont recueillis, des faire-part sont rédigés, de la musique est choisie pour la cérémonie d'adieu, des fleurs, bougies ou autres symboles sont rassemblés, etc. Une attention particulière est accordée aux convictions de vie de la personne défunte.
- **Il assure une présence** aux obsèques des morts de la rue si aucun proche n'a été retrouvé.
- **Il implique et soutient** les familles, les amis, les professionnels du secteur psycho-médico-social de la Région bruxelloise.
- **Il organise ponctuellement des visites au cimetière** afin de soutenir et d'accompagner toute personne sans-abri qui en manifeste le besoin.
- Il propose un **engagement collectif** pour les personnes qui souhaitent s'impliquer, que ça soit par la discussion sur les événements vécus, l'organisation d'événements, des pratiques artistiques, ...



- Il cherche à **améliorer** la prise en charge des obsèques indigents dans les différentes communes de la Région Bruxelles-Capitale.
- Il **sensibilise** en témoignant des difficultés auxquelles les habitant-e-s de la rue sont confrontés, en informant largement le secteur psycho-médico-social, les pouvoirs publics et la société, et en recueillant et partageant des informations relatives à la mortalité des personnes sans-abri. Ceci permet de déconstruire certaines idées reçues, et d'interpeller la société. Ces morts ne sont pas des faits isolés, mais concernent des choix de société.

### 2.3.2. Les événements ponctuels organisés par le Collectif

Des événements annuels rythment la vie du Collectif les Morts de la Rue, notamment:

- Une **visite collective de différents cimetières** de la Région bruxelloise à l'occasion de la Toussaint.
- Une **cérémonie d'hommage** pour toutes les personnes décédées l'année précédente. Lors de celle-ci, un recueillement à l'arbre planté à proximité de la Gare Centrale avec l'accord et le soutien de la Ville de Bruxelles est organisé. Lors de la cérémonie d'hommage aux Morts et Morts de la rue de 2024, nous avons décidé de lire une litanie de 82 poèmes. Ces poèmes ont été écrits de façon chorale lors de 2 ateliers d'écriture ouverts à toutes et tous.

Nouveautés:

En 2024, le Collectif a également participé à d'autres événements, comme l'événement Dia De Muertos organisé par le collectif Tas d'Os et le Centre Culturel Bruegel. Le Collectif a pris part au cortège qui a paradé dans les Marolles le soir du 2 novembre, en rendant hommage aux Morts et Morts de la rue de façon festive, musicale, poétique et parfumée. Nous espérons à l'avenir pouvoir participer à d'autres événements pouvant mettre en lumière le travail du Collectif.

### 2.3.3. La coordination du Collectif les Morts de la Rue

Depuis 2005, l'asbl DIOGENES assure la coordination du Collectif les Morts de la Rue. Nous mettons des ressources humaines et des moyens logistiques à disposition du groupe de partenaires et nous veillons à ce que chaque personne sans-abri qui décède reste dans les mémoires et bénéficie d'un adieu digne. Ce travail colossal est possible grâce à sa bonne coordination ainsi que l'excellente connaissance qu'ont les travailleurs de rue de l'asbl DIOGENES des personnes sans-abri.



Le travail de **la coordination** ne se limite pas à l'organisation d'adieux dignes. Il comporte une grande part de travail social communautaire (voir 6.1.) et d'accompagnement des proches des personnes décédées. En effet, comme le Collectif est présent à un moment important de leur vie, un lien particulier se tisse, qu'il convient d'entretenir. La coordination, c'est aussi une position qui demande de pouvoir prendre du recul sur les activités quotidiennes. Elle prend part au réseau Nomade, elle se forme continuellement, elle prend la parole face à la presse, etc.

Enfin, la **coordination du Collectif par DIOGENES** a d'autant plus de sens que ses activités s'inscrivent dans la continuité du travail de rue de l'association. Ainsi, la relation de proximité des travailleurs de rue permet d'aborder des sujets liés à la fin de vie, tels que les rapatriements, les dernières volontés ou l'euthanasie.

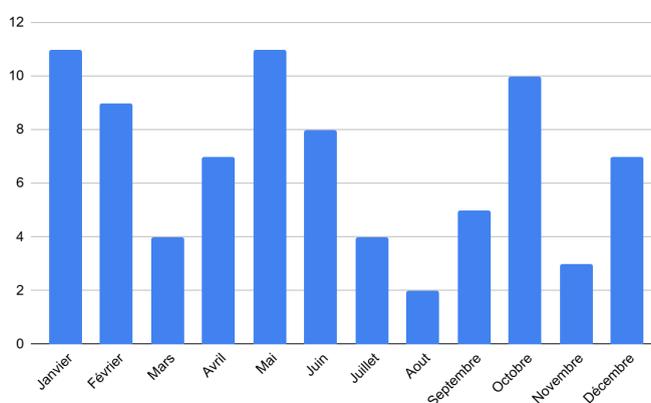


### 3. Évaluation des activités

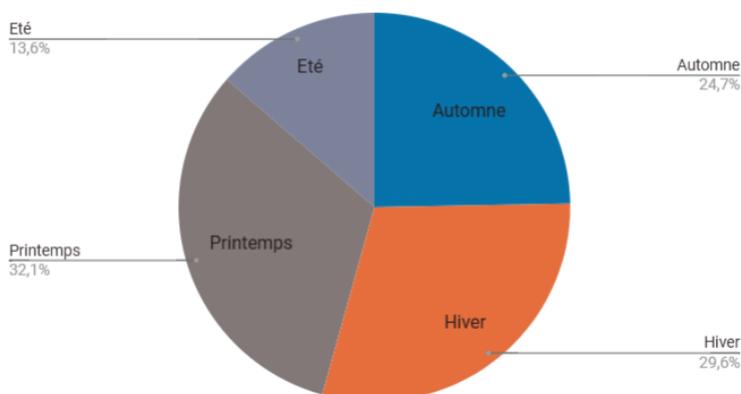
#### 3.1. Évaluation quantitative et statistique du projet

En 2024, le collectif a appris 81 décès d'habitants de la rue. Ce nombre est en constante croissance depuis la création du Collectif les Morts de la Rue. Cette évolution est à mettre en regard de la notoriété grandissante du Collectif avec les années, et avec le nombre croissant de personnes sans-abri en Région de Bruxelles-Capitale.

Il est important de noter que les décès surviennent toute l'année. C'est ce qu'indique le graphique ci-contre.



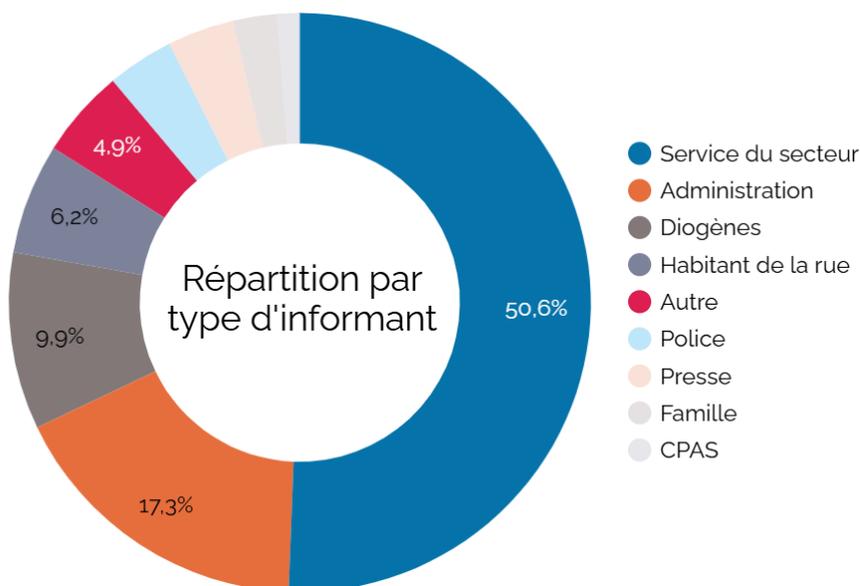
Répartition des décès par saison



Cette année, c'est au printemps que le Collectif a appris davantage de décès, mais cette tendance ne correspond pas à ce qu'on observe depuis 20 ans. Comme chaque année, nous apprenons un peu moins de décès en été, notre hypothèse est que c'est dû à la période de vacances de beaucoup de travailleuses et travailleurs sociaux.

La plupart du temps, le Collectif a été averti des décès par un service du secteur d'aide aux personnes sans-abri (50,6%), par une administration publique telle que la Ville de Bruxelles (17,3%), par un travailleur de DIOGENES (9,9%) ou par un habitant de la rue (6,2%). 40 personnes, soit près de la moitié (49,4%), étaient connues de DIOGENES – qui coordonne le Collectif.

En 2024, le Collectif a organisé ou participé à l'organisation de 27 cérémonies<sup>1</sup>. Cela ne signifie pas qu'aucune cérémonie n'a eu lieu pour les autres personnes! La famille, les proches et/ou les services organisent aussi des cérémonies. La mission du Collectif n'est pas d'organiser des cérémonies à la place des proches ou des services, mais de veiller à ce que chaque mort de la rue bénéficie d'un adieu digne. Cela induit un énorme travail de motivation et de mobilisation de toutes les parties prenantes (le réseau, le secteur d'aide aux sans-abri, les communes, les consulats, etc.). En 2024, au moins 7 personnes n'ont pas eu droit à cet adieu digne<sup>2</sup>. Ce sont 7 personnes de trop. En général, cela se produit lorsque le Collectif a appris le décès après l'inhumation. Construire des relations constructives avec les différentes communes est un travail de longue haleine, qui doit souvent être répété encore et encore. Malgré toute notre vigilance, nos appels, nos rencontres, etc. il reste des trous dans les filets que l'on met en place, ce qui est difficile à vivre pour les proches et pour le Collectif.



En 2024, au moins 7 personnes n'ont pas eu droit à cet adieu digne<sup>2</sup>. Ce sont 7 personnes de trop. En général, cela se produit lorsque le Collectif a appris le décès après l'inhumation. Construire des relations constructives avec les différentes communes est un travail de longue haleine, qui doit souvent être répété encore et encore. Malgré toute notre vigilance, nos appels, nos rencontres, etc. il reste des trous dans les filets que l'on met en place, ce qui est difficile à vivre pour les proches et pour le Collectif.

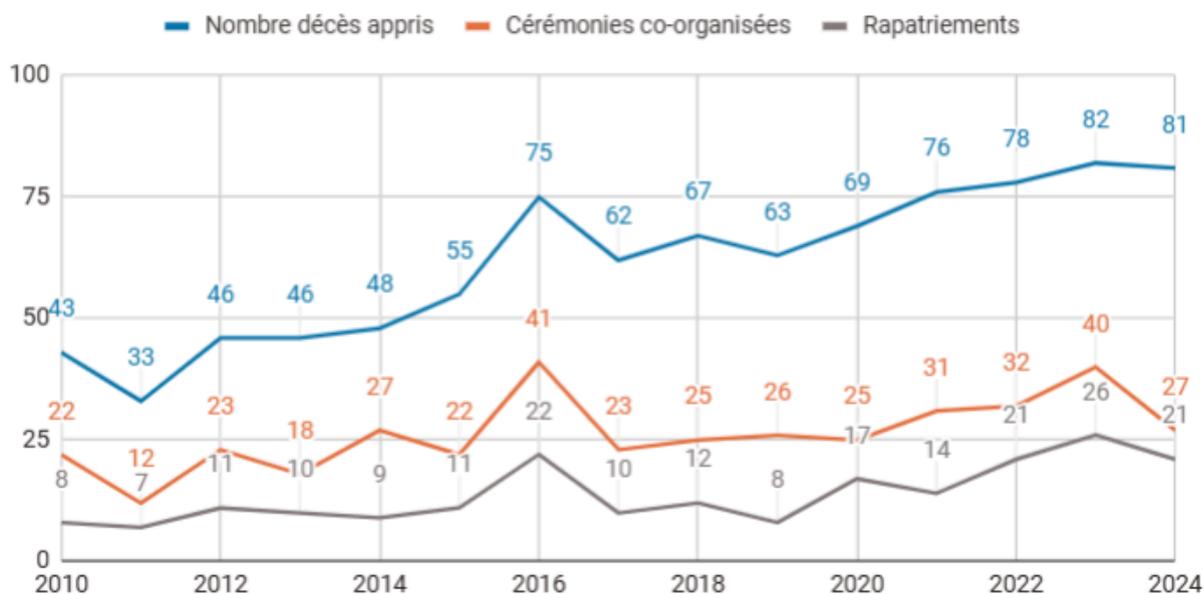
Parmi les 27 cérémonies, certaines ont été organisées conjointement par la famille et le Collectif. Notons encore que pour 7 cérémonies, seuls des membres du Collectif étaient présents. Dans les autres cas, le Collectif a presque toujours pu retrouver des proches.

<sup>1</sup> Ce chiffre inclut uniquement les cérémonies pour lesquelles le Collectif a été le moteur de l'organisation. Cela n'inclut donc pas les cérémonies qui ont eu lieu suite à notre appel à la famille ou notre mise en lien avec les pompes funèbres, par exemple.

<sup>2</sup> Pour 7 autres personnes, nous ne savons pas s'il y a eu une cérémonie ou non.



## Evolution du nombre de décès appris, de cérémonies organisées et de rapatriements gérés par le Collectif depuis 2010

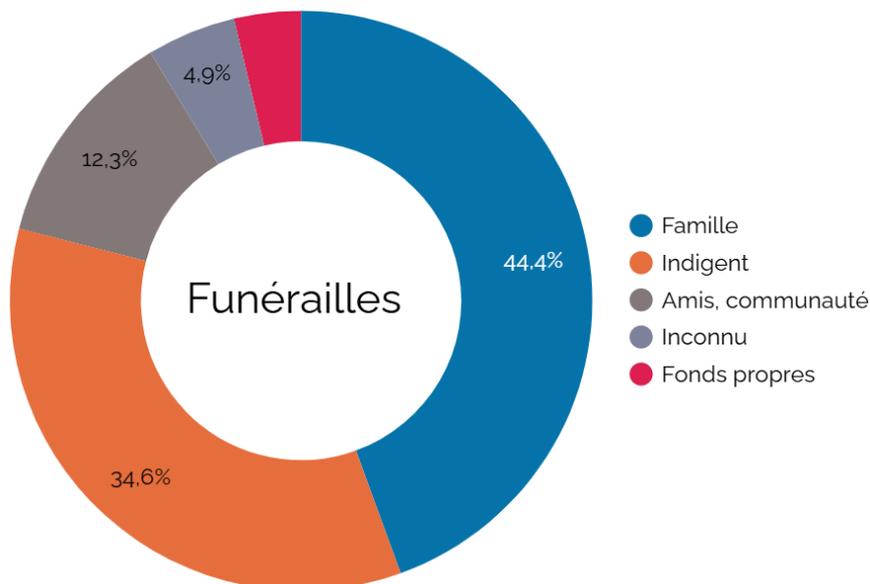


Le nombre de cérémonies (co-)organisées par le Collectif est à mettre en regard avec plusieurs éléments :

- **Le nombre de rapatriements reste conséquent** : en 2024, les corps de 21 personnes ont été rapatriés (-5 par rapport à 2023). Le rôle du Collectif ne se limite pas à l'avertissement du secteur quant au décès. Il se charge des contacts avec le consulat, l'ambassade, la police, de la recherche de la famille pour rendre le rapatriement possible, etc. Il arrive qu'une cérémonie se tienne après le rapatriement (cérémonies sans cercueil). Ce type de cérémonie est particulièrement chronophage puisqu'il faut retrouver et recontacter toutes les personnes qui n'ont pas pu faire leurs adieux (et donc re-mobiliser le réseau).
- Nous observons **une grande solidarité de la communauté musulmane** : elle prend en charge l'organisation des obsèques d'une part non négligeable de notre public, au cimetière multiconfessionnel d'Evere. Nous tenons à les remercier pour le travail humain, matériel et spirituel effectué pour que ces enterrements soient possibles.
- **Le nombre de cérémonies organisées par les services d'aide seuls (sans coordination par le Collectif) est de plus en plus important**. Certains services ont acquis au fil du temps un savoir-faire quant à l'organisation d'une cérémonie d'adieu et ne se tournent plus toujours et nécessairement vers le Collectif pour avoir un soutien.

- **Notre Collectif est saturé** : le nombre de décès augmente rapidement, mais nous n'avons pas de temps de travail supplémentaire pour organiser des cérémonies. Nous ne pouvons alors pas (co-)organiser plus de cérémonies. Ce manque de temps implique aussi que plusieurs recherches de proches n'aboutissent pas, que des rumeurs ne peuvent pas être confirmées, et que des cérémonies sans cercueil n'ont pas toujours lieu après un rapatriement.

En 2024, nous remarquons également que **le Collectif a organisé de nombreuses cérémonies seul (sans autre tiers impliqué). Ce nombre croît fortement ces dernières années. Il s'agit exclusivement d'enterrements indigents.** Pour ces personnes, il y a très peu de temps de préparation pour une cérémonie (parfois moins de 24h !). Au total, 34,6% des personnes ont été enterrées comme indigentes en 2024<sup>3</sup>. Nous observons que la part des obsèques dont la prise en charge repose sur les communes (les enterrements dits "indigents") est de moins en moins grande. Cela montre que les personnes qui décèdent après un parcours de rue avaient, pour la plupart, des liens avec leurs familles et/ou leur communauté. Nous rappelons que nous observons au quotidien l'importance pour les proches de prendre soin de la personne décédée en mettant le maximum en œuvre pour pouvoir prendre en charge les obsèques. Il est très difficile pour une famille d'accepter que les obsèques soient prises en charge par la commune.



Les obsèques ont été prises en charge par les proches (famille, amis et communauté) dans 50% des cas. Nous n'avons pas toujours une information précise sur la prise en charge des obsèques lorsque des proches s'en chargent. Il y a aussi des prises en charge multiples, où différentes personnes se cotisent (famille, fonds propres, amis, communauté, parfois intervention financière du consulat, ...)

<sup>3</sup> Grâce aux discussions avec plusieurs communes bruxelloises, nous savons qu'un enterrement indigent coûte entre €415,9 et €1.316,6.



*“Je tenais vraiment à te remercier pour ton aide, on parle toujours du Collectif dans sa mission envers les habitants de la rue, mais tu as joué un grand rôle de soutien pour nous professionnels, mais aussi humains qui sommes touchés par le décès d'une personne que nous avons connu et apprécié, dans un moment où nous sommes parfois un peu perdus et seuls.*

*Savoir que nous pouvions avoir ton aide a vraiment été très réconfortant et, j'en suis certaine, nous permet de vivre ce moment au mieux pour ne pas nous décourager et continuer à nous investir dans notre travail.*

*Nous sommes vraiment très reconnaissants, un grand grand merci!”*

- Témoignage reçu d'une équipe de professionnels

*“Je voudrais encore exprimer ma gratitude pour votre travail (du collectif et de l'assistante sociale de l'hôpital) dans l'organisation de l'enterrement de George. Pour nos résidents, ce moment a eu une très grande valeur.”*

- Témoignage reçu d'une équipe de professionnels

### 3.2. Évaluation qualitative du projet

Chaque année, le Collectif organise deux événements d'importance : une cérémonie annuelle d'hommage et une visite des cimetières le 2 novembre. Une fois n'est pas coutume, grâce à la bonne coordination du collectif, ils ont pu se tenir à nouveau.

Ainsi, la **Cérémonie d'hommage aux morts de la rue de 2024** a rassemblé plusieurs centaines de personnes à l'hôtel de Ville de Bruxelles le 29 mai 2024.

Bon nombre des personnes présentes à l'Hôtel de Ville se sont rendues à la place de l'Albertine ensuite. Là, 82 renards — réalisés par les ateliers artistiques de Pierre d'Angle et de l'Entraide de Saint-Gilles — ont été accrochés à l'arbre des morts de la rue.

Les familles et les proches des personnes décédées ont l'occasion de s'impliquer dans l'organisation de la cérémonie, si elles le souhaitent. Il arrive que des personnes souhaitent s'engager dans notre Collectif après cet événement. Cette année, une personne ayant participé à l'atelier créatif de Pierre d'Angle a décidé de rejoindre le groupe.

Le **2 novembre**, une vingtaine de personnes se sont rassemblées à l'arbre planté en hommage aux morts de la rue, avant de se rendre aux cimetières de Bruxelles, Schaerbeek et au cimetière multiconfessionnels afin de fleurir une 30aine de tombes, et d'y déposer un galet peint :



Outre ces événements annuels, le Collectif a été invité à participer aux événements suivants :

- Rencontre entre des membres du noyau du Collectif et des jeunes qui fréquentent le service d'accrochage scolaire "Le Seuil".
- Participation au projet Necropolis United (UGent) qui vise à la création d'une plateforme intégrée sur la mort et la disparition de personnes migrantes en Europe. Son ambition est que les personnes directement concernées par les données reprises dans ces listes puissent accéder à ces informations et influencer la prise de décision en faveur d'une technologie ou d'une autre pour construire l'infrastructure. Le Collectif (par sa coordinatrice et un bénévole) a participé à 10 ateliers Multilingues en 2024.
- Participation à l'Immense festival<sup>4</sup> : organisation d'une écoute publique du documentaire "Au pied de l'arbre" et rencontre avec le public.
- La coordination a été invitée au comité consultatif de bioéthique du SPF Santé Publique pour être entendu sur les obsèques des indigents et la proposition de loi de faire de la crémation le mode de sépulture par défaut pour les indigents. Lors de cette audition, le Collectif a défendu sa position contre le recours systématique à la crémation.
- Nous avons été contactés par la chaîne de télévision RTL-TVI pour une interview dans "Images à l'appui" sur le thème des enterrements indigents.

L'expertise du Collectif est largement reconnue, et est consultée dans différents secteurs.

*"J'espère que j'ai trouvé la bonne adresse e-mail pour adresser ces remerciements. Ils datent un peu, mais cela me tient à cœur de vous les faire parvenir.*

*Je suis allée avec ma famille au cortège du Dia de Muertos début novembre à Bruxelles. Quelqu'un de l'asbl nous a donné deux petits papiers dorés imprimés par le collectif Les Morts de la rue. Sur chacun des petits papiers, il y avait le prénom d'une personne décédée dans la rue. L'idée était que quelqu'un pense à ces personnes.*

*Nous avons été très touché/es par votre idée et votre démarche. Nous avons mis nos petits papiers sur notre autel des morts, avec les photos de "nos" morts et avons pensé à ces deux hommes décédés sans personne. Ils ont eu une petite place dans notre famille.*

*Un énorme merci pour eux ! Et pour nous !"*

- Témoignage reçu par mail

---

<sup>4</sup> L'immense festival est un événement multiculturel et multilingue bruxellois, sociétal et non-lucratif. Le festival a pour objectif de démontrer que le sans-chez-soirisme n'est pas une fatalité et que nous pouvons décider collectivement d'y mettre fin.

Au total, les événements et actions du Collectif les Morts de la Rue ont engendré **une vingtaine de parutions dans la presse nationale et régionale ainsi que digitale**, preuve de la réputation grandissante du Collectif les Morts de la Rue. C'est un indicateur clé pour témoigner de l'efficacité de la réalisation de notre action d'information sur la situation de la vie en rue.

Nous en concluons que notre travail est de plus en plus visible et intéresse de plus en plus de monde (académiques, étudiants, jeunes, services du secteur de l'aide aux personnes sans-abri et des secteurs connexes, presse, etc.)

Le travail collectif ne se résume pas aux événements visibles. Au quotidien, les membres apprennent les décès des personnes de la rue, tentent de retrouver les proches et accompagnants pour annoncer les décès, (co-)organisent des cérémonies d'adieu et des rapatriements, etc. Pour cela, le Collectif se repose sur son réseau de travailleurs du secteur d'aide aux sans-abri, du milieu associatif bruxellois, du milieu hospitalier, des instances communales, etc.

L'ensemble des informations récoltées sont enregistrées au sein d'un système mis en place par DIOGENES. Grâce à cela, le Collectif dispose et peut partager des informations toujours plus précises sur ses activités et sur le public qu'il accompagne et ses problématiques. Il peut ainsi guider l'adaptation des politiques publiques et des pratiques professionnelles.

Voici encore trois exemples de l'activité du Collectif :

1. **Amélioration (de la dignité) des enterrements indigents** : ce travail continu se fait en collaboration avec la Région Bruxelles-Capitale (service cimetières et sépultures) et les services d'état civil des 19 communes bruxelloises. Il s'agit d'un travail constant, de veille et de vigilance.
2. **Garantir le respect des dernières volontés des morts de la rue** : l'année 2022 avait été marquée par une réflexion approfondie sur ce sujet avec la création d'un carnet de funérailles. En 2024, nous avons continué à présenter le carnet, nous avons accompagné des équipes à son utilisation et évalué ce projet. Nous travaillons aussi à l'information de notre public sur leur droit à choisir leur mode de sépulture de leur vivant, ainsi qu'à sensibiliser les pouvoirs publics sur la nécessité d'assouplir les modalités d'inscription de ces volontés.
3. **Connaître les causes de décès des habitants de la rue** : la recherche, commanditée par DIOGENES et réalisée par une chercheuse de l'ULB sert à comprendre les causes tant sociologiques que médicales des décès des personnes sans-abri. Un travail exploratoire a été entamé en 2023 et les premiers résultats ont été présentés début



2024. Sur cette base, nous pourrions adapter au mieux nos pratiques de travail et guider l'adaptation des politiques publiques liées à la prévention et à la gestion du sans-abrisme.

Enfin, la coordination du Collectif prend aussi le temps d'accompagner les personnes qui ont perdu des proches. Comme le Collectif était présent à un moment important de leur vie, un lien particulier se tisse. Cet accompagnement social est une part importante du travail de la coordination. Ainsi, en 2024, outre les représentations externes et les sensibilisations, la personne chargée de la coordination a réalisé 140 interventions avec ou pour les personnes. Ce chiffre est sous-évalué.

*“Merci à tous pour la pierre que vous donnez aux projets qui me donne de l'espoir sur la nature humaine.*

*Je vous remercie de me donner l'occasion de faire quelque chose pour ces morts à qui on a volé leur dignité.*

*Eux, qui étaient des exemples de ce qu'est la dignité des vivants.*

*Je vous remercie de pouvoir faire quelque chose dans ce long chemin qu'est le deuil.*

*Je vous remercie aux noms de mes amis disparus et surtout merci à vous tous.”*

- Témoignage reçu par mail

*“Après une année à avoir perdu beaucoup d'amis, heureusement j'ai trouvé le Collectif!”*

- Témoignage lors d'une réunion



## 4. Le public accompagné dans le cadre du projet

### 4.1. Données démographiques

En 2024, le Collectif les Morts de la Rue a appris le décès de 68 hommes et de 13 femmes. Lors de leur décès, ces personnes étaient âgées de 18 à 80 ans. Plus de la moitié (65,4%) avaient entre 40 et 70 ans.

82,7% des personnes décédées en 2024 bénéficiaient d'un suivi social : 34,6% par DIOGENES, 48,1% par un autre membre du réseau du Collectif les Morts de la Rue.

29 personnes dont nous avons appris le décès en 2024 étaient belges (35,8%) et 11 polonaises (13,5%). Il s'agit des deux groupes les plus représentés, aux côtés d'au moins 15 autres nationalités<sup>5</sup>.

### 4.2. Questions de logement

Au moment du décès, la plupart des personnes vivaient en rue (59,3%) ou en logement (17,3%). Les autres personnes vivaient en maison de repos, chez des amis, en maison d'accueil, en squat (réglementé ou non), en prison ou dans une communauté.

Il est frappant de constater que **les personnes belges vivaient en rue au moment du décès (44,8%) en moindre proportion que les Polonais (72,7%)**. Les autres Belges vivaient en logement (27,6%), en maison de repos (6,9%), chez des amis (6,9%) ou en maison d'accueil (3,4%)<sup>6</sup>. Les migrants intra-européens ont en effet beaucoup de difficultés à ouvrir des droits qui leur permettent de sortir de la rue.

**34,6% des personnes sont décédées à l'hôpital.** L'occasion de rappeler le travail remarquable des établissements de soins auprès des personnes vivant en rue. 11,1% des personnes sont mortes dans leur logement et 27,2% dans des espaces semi-publics ou en rue. Le restant des morts de la rue de 2024 s'est éteint chez des amis ou en hébergement d'urgence.

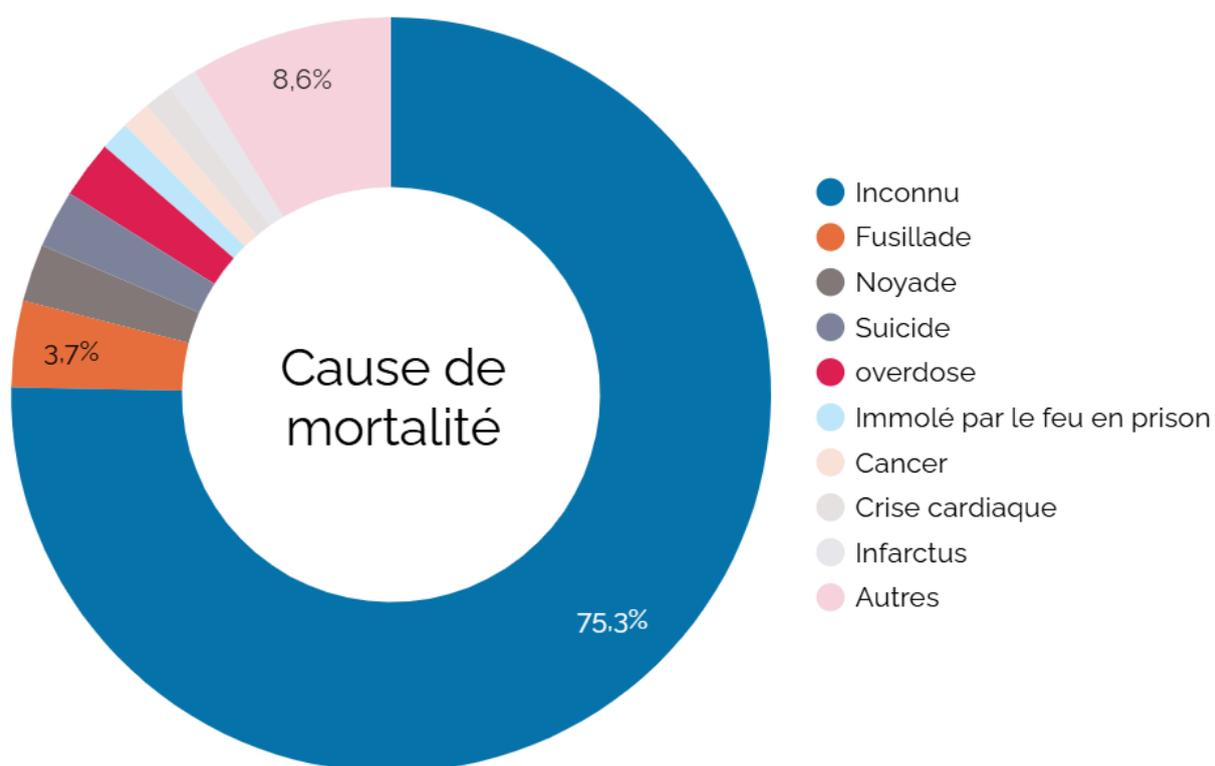
**36,4% des polonais sont décédés à l'hôpital.** Les autres polonais sont décédés en centre d'hébergement d'urgence, en squat, chez des amis ou dans un lieu semi-public autre qu'une gare ou une station. Les belges, eux, sont décédés dans leur logement (20,7%), en rue (20,7%), à l'hôpital (13,8%), chez des amis (13,8%) dans une maison de repos (6,9%), dans un parc (3,4%) ou d'autres lieux semi-publics (3,4%).

<sup>5</sup> Nous avons beaucoup d'inconnues cette année : il y a 13 personnes pour lesquelles nous ne connaissons pas la nationalité.

<sup>6</sup> Nous ne disposons pas de cette information pour 6 personnes : elles étaient privées de domicile personnel mais vivaient en rue, en squat ou étaient hébergées par des proches.

### 4.3. Causes de décès

Nous disposons de peu d'informations quant aux causes de décès des habitants de rue (75,3% d'inconnues en 2024). En effet, elles sont couvertes par le secret médical. Il nous arrive de recevoir des informations par les proches des personnes décédées ou à travers notre réseau. C'était le cas pour 20 personnes en 2024 dont les causes de décès sont indiquées dans le graphique ci-dessous. Cette année, les décès par balle sont plus représentés. Ces décès sont très médiatisés et nous sommes davantage informés de la cause d'un décès lorsqu'elle est particulièrement violente. Ces décès par balle sont un peu le sommet de l'iceberg. En effet, les agressions et la violence sont une des principales causes de décès que nous apprenons chaque année. Nous rappelons que la vie en rue est dangereuse à bien des égards...



Ce manque de données souligne la nécessité de mener une recherche à propos des causes de décès des habitants de la rue. L'initiative mentionnée ci-dessus, prise aux côtés de Bruss'help, du Smes et d'Infirmiers de rue, de mieux connaître les causes de décès, est également encouragée par l'ensemble du secteur d'aide aux personnes sans-abri, afin de mieux pouvoir accompagner et soutenir notre public.

## 5. Notre méthodologie

### 5.1. Développement communautaire

La spécificité du travail du Collectif est d'être un projet communautaire, qui suit la méthodologie du **développement communautaire**. Selon la fédération des services sociaux, nous pouvons la définir en énonçant les caractéristiques que voici<sup>7</sup> :

- Il existe un **problème collectif**, commun à un ensemble de personnes, une population, une collectivité ou une communauté, qui trouve ses racines et s'explique par un problème structurel ou d'organisation sociale. Ce problème est externe à l'individu.
- La **réponse** à ce problème collectif est aussi **collective** : toutes les personnes concernées par le(s) problème(s) doivent penser et agir ensemble à toutes les étapes du processus. On ne rend donc pas un service pour quelqu'un, mais nous trouvons une solution ensemble.
- Il existe un **travail en réseau**, puisque le problème touche un ensemble de personnes, institutions, organisations différentes, qui se situent différemment par rapport au problème.
- La ou les réponse(s) au problème de départ visent un **changement structurel ou d'organisation sociale**, afin de changer la situation en profondeur.
- La **réponse est territorialisée**, s'inscrit à un niveau d'intervention micro-social qui permet les échanges directs et concrets, et l'établissement de liens sociaux réels.
- L'action communautaire se déroule sur la **place publique**, ce qui signifie que la notion du **secret professionnel** se travaille autrement en travail communautaire. Tout ne doit pas se dire, mais l'action doit se faire connaître pour aboutir et toucher le plus grand nombre.
- **Il faut du temps** pour obtenir des résultats, pour analyser le problème, pour penser l'action, pour se rencontrer, pour échanger, pour partager, pour négocier, pour organiser, pour agir, pour évaluer, ... On travaille sur le long terme.

### 5.2. Démarche participative

Le Collectif les Morts de la rue est l'une des rares organisations bruxelloises qui implique son public, les personnes sans-abri. Les (ex-)habitants de la rue sont impliqués dans le processus de réflexion et de mise en place des actions du collectif. Au 31 décembre 2024, le noyau comptait 21 personnes (personnes ayant une expérience de vie en rue, travailleurs du secteur d'aide aux personnes sans-abri et citoyens).

---

<sup>7</sup> [Le développement communautaire, un concept, une histoire, des valeurs.](#)



## 6. Nos Ressources

### 6.1. Ressources humaines

Le Collectif, association de fait, est un réseau largement ramifié, qui se structure de la façon suivante :

- La **coordination** : l'asbl DIOGENES l'assure depuis 2005. En 2024, grâce à un financement de Vivalis (voir ci-dessous), le Collectif les Morts de la Rue et DIOGENES peuvent compter sur 0.5 ETP de coordination. C'est néanmoins très insuffisant. La coordination assure un travail social individuel et communautaire. Nous estimons qu'il faut au minimum 1 ETP pour réaliser l'ensemble des tâches rattachées à la coordination.
- Le **noyau** : il est composé d'(ex) habitants de la rue, de personnes concernées (famille d'une personne décédée après un parcours de rue, par exemple), d'artistes et d'acteurs de terrain, qui se mobilisent régulièrement pour les différentes actions et qui donnent de leur temps pour participer aux réunions, assister aux enterrements, préparer la cérémonie annuelle.
- Les **membres** de notre réseau : ils sont tous en contact avec les habitants de la rue en Région de Bruxelles-Capitale et souscrivent aux missions du Collectif. La plupart d'entre eux font partie du secteur d'aide aux personnes sans-abri, mais on y retrouve également des personnes sans-abri, des citoyens, des représentants d'autres associations, des représentants des différents cultes, des artistes... Aujourd'hui, nous comptons 225 membres.
- Le **réseau élargi** : le Collectif les Morts de la Rue travaille avec bien plus de personnes et organisations (morgues, administrations communales, hôpitaux, familles des défunts, citoyens, presse, etc.)

### 6.2. Finances

En 2024, la coordination du Collectif les Morts de la Rue a bénéficié d'un subside structurel de 38.000 € de Vivalis. Celui-ci a permis de financer un mi-temps (0.5 ETP). En outre, la Ville de Bruxelles soutient normalement l'action du Collectif en octroyant un subside d'un montant de 3.000 €. Cependant, depuis 2022, nous n'avons plus reçu aucun subside de leur part. Nous espérons que le nouveau conseil communal décidera de nous octroyer à nouveau son soutien.

En 2024, nous avons la très grande chance d'avoir reçu 16.375,77€ de dons (10 fois plus que l'année précédente). Cette somme inespérée nous fait réfléchir à de nouveaux



projets, notamment pour célébrer les 20 ans de notre Collectif. Nous souhaitons remercier très chaleureusement à nouveau les personnes, familles de personnes décédées, étudiants qui ont organisé un événement caritatif, ... pour leur soutien, qui nous est indispensable.

Notons toutefois que cet argent est dépensé pour le fonctionnement de notre Collectif (achat de petit matériel de cérémonie, cafés après les obsèques, fleurs, boissons lors de nos réunions, mais aussi nous permettent de payer certaines prestations non prévues par les communes lors d'enterrement indigents: habillement, transport vers le crématorium lorsqu'il n'est pas pris en charge par la commune, parfois quelques jours de morgue pour pouvoir retarder des obsèques et avoir la possibilité d'informer les proches, ...)

## 7. Nos revendications

Le Collectif les Morts de la Rue existe depuis 2004 en Région de Bruxelles-Capitale. Depuis, il s'est montré utile et efficace dans l'organisation de cérémonies d'adieu pour les (ex-)habitants de la rue décédés et dans le soutien apporté aux travailleurs qui sont confrontés à un ou des décès. Son expertise grandissante – notamment à travers la collecte de données chiffrées – profite à l'ensemble du secteur et permet de faire évoluer les pratiques. Malgré des résultats probants, la coordination du projet n'est pas suffisamment subventionnée et ne bénéficie pas d'une reconnaissance structurelle. Pourtant, la charge de travail est immense. Du fait d'être un projet communautaire – ce qui est rare dans le secteur d'aide aux personnes sans-abri – le temps et l'énergie nécessaire à la coordination et au développement du Collectif sont conséquents. Par ailleurs, plus il y a de personnes sans-abri et plus le Collectif est connu, plus ce dernier est sollicité ; et nous l'avons vu, la popularité du projet croît de façon exponentielle et nous comptons de plus en plus d'habitants de la rue dans notre capitale. Dès lors, **nous pensons indispensable d'augmenter le temps de travail qui est alloué à la coordination du Collectif à 1 ETP au moins**. La coordination est le garant de l'aspect participatif du projet, un aspect qui fait sa force.

Par ailleurs, nous demandons un subside régulier (sur une base annuelle) à la Ville de Bruxelles afin de prendre en charge les petits frais liés aux cérémonies (fleurs, petit matériel, transport, cafés...). De surcroît, nous demandons le remboursement de l'entièreté des frais d'impression inhérents à la cérémonie annuelle d'hommage.

En outre, en 2025 le Collectif fêtera ses 20 ans. Nous prévoyons un événement à la période de la Toussaint 2025.

- occasion pour nous de mettre en avant les réalisations et avancées en 20 ans;
- nous profiterons de l'occasion pour organiser des événements culturels et de sensibilisation : plusieurs membres de notre Collectif vont suivre une formation pour monter une "anecdote gesticulée", ces anecdotes seront présentées lors d'une soirée au dernier trimestre 2025. Nous proposerons aussi des ciné-débat, des "cafés mortels", des conférences, ...
- nous communiquerons aussi les chiffres et statistiques de ces 20 années.

Enfin, **nous encourageons toute initiative de prévention liée au sans-abrisme**. Nous aimerions voir réduire les listes d'attentes pour les logements sociaux, augmenter le revenu minimum proportionnellement au coût d'un logement décent, et élargir l'offre de solutions de logement et d'accompagnement sur mesure des habitants de la rue. Nous soutenons toute initiative aidant à l'individualisation des droits.